Présentation

Chaque intervention archéologique fait l'objet d'un rapport qui relève de l'archivage légal de la documentation publique. Ces rapports sont réalisés à l'issue de la phase de terrain, au terme de l'étude et de l'analyse des données collectées. Ils contiennent des informations nécessaires à la compréhension du site comme des autres sites connus ou à venir. Limiter l'accès à ces documents primaires serait une entrave au développement de la recherche archéologique. Leur publication est donc une étape fondamentale car elle seule garantit une diffusion large et pérenne des résultats scientifiques. C'est autant une obligation légale qu'un devoir intellectuel et moral.

Chronique et *Bulletin archéologique*

L'École française d'Athènes propose deux outils qui répondent à deux logiques éditoriales. La *Chronique des fouilles* constitue une base de données à jour des dernières recherches et découvertes archéologiques en Grèce et à Chypre. Elle possède toutes les fonctions d'une base de données, y compris un moteur de recherches et des index (mots-clefs, périodes, nature de l'opération, toponyme et institution). Les informations données y sont brèves. Le *Bulletin archéologique des EFE* accueille des notices plus longues. Conçu par l'archéologue responsable de l'opération, rédigé par lui et les participants à l'opération, il expose les données scientifiques recueillies et décrit les méthodes de leur collecte. S'il peut présenter des analyses validant la qualité de ces données, il ne développe pas d'hypothèses ou de conclusions issues de l'analyse de ces données.

Présentation du *Bulletin archéologique*

Le *Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger* présente en une seule revue l'actualité des recherches archéologiques menées par l'École française d'Athènes, l'École française de Rome, l'Institut français d'archéologie orientale, l'École française d'Extrême-Orient et la Casa de Velázquez, sur tout le pourtour méditerranéen, dans les Balkans, en Inde et en Asie et publiés jusqu'ici séparément et sur divers supports. Fortes de leurs multiples implantations sur le terrain, ces cinq prestigieuses institutions de recherche mènent de très nombreuses campagnes de fouilles sur des sites aussi renommés que Pompéi ou Delphes, Karnak ou Baelo Claudia au cœur du détroit de Gibraltar, Angkor, Délos ou Deir al-Medina par exemple, et s'appuient sur une communauté de chercheurs confirmés, français ou étrangers. Présentes dans plus d'une vingtaine de pays, elles y développent des réseaux de collaboration et de coopération qui font d'elles des acteurs irremplaçables de la recherche française à l'étranger. À travers la création de cette revue, exclusivement numérique, les Écoles françaises mettent à disposition de la communauté scientifique les résultats de leurs recherches archéologiques.

Vers le *data journal*

Les données décrites doivent être accessibles, soit sous forme de fichiers annexés, soit plus généralement par un lien pérenne (URL, DOI) vers « l'entrepôt de données » en ligne (*data repository,* ou *repository of research data*) où elles sont déposées, renseignées et correctement formatées. Les métadonnées détaillent pourquoi, par qui et comment ces données ont été collectées, qui en est propriétaire, sous quel format elles sont stockées, etc. La caractéristique du *data paper* est qu'il est lié au jeu de données brutes qu'il décrit ou présente. Dans ce but, le jeu de données est déposé dans un entrepôt de données, au préalable ou au moment de la soumission de l'article. Ce rôle est joué à l'EFA par le service des archives. L'identifiant pérenne du jeu de

données, fourni par le service des archives, est alors indiqué dans la notice. L'EFA garantit l'accessibilité à ces données est vérifiée par les pairs lors de la révision du manuscrit (*peer-reviewing*).

Les métadonnées

La notice archéologique doit décrire les métadonnées, de telle façon que les données puissent être réutilisables par tous. L'EFA s'appuie sur des listes d'autorités internationalement reconnues et partagées pour identifier sans ambiguïté des personnes, des lieux, des époques, des sujets. Ces listes d'autorité, ou référentiels, composent ainsi un langage d'indexation indispensable à un bon référencement et à la bonne circulation de l'information. Les listes d'autorités retenues sont :

- Pour les personnes : IDRef (Agence bibliographique de l'enseignement supérieur-Abes) et ORCID
- Pour les périodes : PeriodO et/ou Pactols. À l'initiative de la *Chronique de l'EFA*, une table des périodes PeriodO spécifiques à l'EFA a été créée : https://n2t.net/ark:/99152/p0gtzvd. Dans Pactols, la recherche se fait à « Périodisation ».
- Pour les toponymes : Pactols. Vous pouvez faire référence aux SIG de l'EFA.
- Pour les sujets : Pactols. Afin de facilité son utilisation, nous avons effectué des choix, passant ainsi de plus de 7 000 à environ 1 500 entrées. Le référencement des dépôts effectués auprès du service des archives comme des articles proposés pour publication (chroniques et publications) se fera dorénavant sur cette base.

Les auteurs sont parfois démunis face à la mise en forme de ces métadonnées, indispensables pour publier l'article et au dépôt des données. Les Editions et les Archives de l'École française d'Athènes sont à leur disposition pour les aider.

Le BAEFE s'inscrit ainsi dans un double mouvement. Fruit d'une coopération technique et scientifique étroite entre les Écoles françaises à l'étranger et les infrastructures nationales Métopes et Open Edition, il assure la diffusion des données qu'elles produisent en devenant ainsi un instrument de valorisation du Réseau qu'elles mettent en place. En favorisant la circulation des données, leur traçabilité, leur réutilisation voire leur partage, le Bulletin archéologique souhaite accompagner la création de nouvelles pratiques pour accélérer l'accès à ces données et accélérer le développement vers la Science Ouverte.
Cette ambition affirmée a donc plusieurs conséquences :
- Afin de favoriser la circulation des données et une meilleure accessibilité aux métadonnées, le Bulletin archéologique souhaite renforcer les liens avec le service des Archives en permettant la consultation des informations qui y sont hébergées. Les photographies ou illustrations utilisées dans les notices archéologiques doivent préalablement avoir été déposées au service des archives avant la remise des textes. Le service des archives attribue un numéro d'identifiant pérenne aux documents qui leur sont transmis. Les auteurs mentionneront ce numéro dans les crédits de leur iconographie.
- La notice archéologique doit décrire les métadonnées, de telle façon que les données puissent être réutilisables par tous. L'EFA s'appuie sur des listes d'autorités internationalement reconnues et partagées pour identifier sans ambiguïté des personnes, des lieux, des époques, des sujets. Ces listes d'autorité, ou référentiels, composent ainsi un langage d'indexation indispensable à un bon référencement et à la bonne circulation de l'information. Il est donc indispensable de s'y référer. Deux fiches pratiques apportent des informations nécessaires. Les services des publications et des archives de l'EFA sont également à disposition des auteurs.
- Le BAEFE est une revue en accès libre, ouvert et gratuit. Elle s'inscrit pleinement dans la libre circulation des données de la recherche. Open Edition a généralisé, à partir de 2022, la licence Creative Commons CC BY-SA par défaut. Les EFE ont retenu pour le BAEFE le CC BY-NC-ND.

Révision #6
Créé 2024-01-15 13:41:53 EET par Bertrand Grandsagne
Mis à jour 2024-01-16 13:34:36 EET par Bertrand Grandsagne